

## Correspondances transmises par le service en ligne des aides techniques (SELAT) – RAPPEL

Comme la Régie vous en informait dans l'[infolettre 276](#) du 5 mars 2015, afin de vous transmettre rapidement les demandes de pièces justificatives ou toute autre forme de correspondance, la Direction des programmes hors du Québec, des aides techniques et financières utilise toujours la voie électronique.

Il est de votre responsabilité de consulter régulièrement cet onglet pour prendre connaissance des correspondances qui vous sont adressées.

Pour ce faire, il suffit de sélectionner l'onglet *Communications* et de suivre les étapes décrites dans la section [Mon dossier](#) du *Guide SELAT*.

Demandes
États de compte
Communications
Demandes de transfert

Filtrer la liste des communications

Demande	Raison	NAM	Mode de diffusion
<input style="width: 80%;" type="text"/>	<span style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;">Toutes</span> ▼	<input style="width: 80%;" type="text"/>	<span style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;">Tous</span> ▼

Afficher